

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 40
le 7 novembre 1984

Lavalin, une firme à ramifications multinationales	1
William Davis, 25 ans de vie politique	4
Ambassadeur au désarmement	4
Nouveau module pour accéder au Télétex	5
Golfe du Maine : La Cour de la Haye fixe la frontière	5
Protocole de financement avec la Banque de Chine	6
À 65 ans, il court toujours	6
La chronique des arts	7
L'aquarium de Vancouver à Expo 86	8
Des « surpresseurs » compacts pour toute une gamme d'usages	8
Nouvelle brève	8

Lavalin, une firme à ramifications multinationales

Société entièrement canadienne, Lavalin offre une gamme complète de services de consultation, de conception, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.

Fondée en 1936, cette société comprend 45 divisions spécialisées et emploie 6 000 personnes. Elle a des bureaux dans toutes les grandes villes du Canada et dans de nombreux pays étrangers.

Dans l'éventail complet de spécialités que cette firme propose, on retrouve les services suivants : la planification; l'ingénierie; l'approvisionnement; la gestion de projets; l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction; l'ingénierie, l'approvisionnement et la gestion de la construction; la formation de spécialistes; l'assistance technique; la recherche; les études et les applications scientifiques.

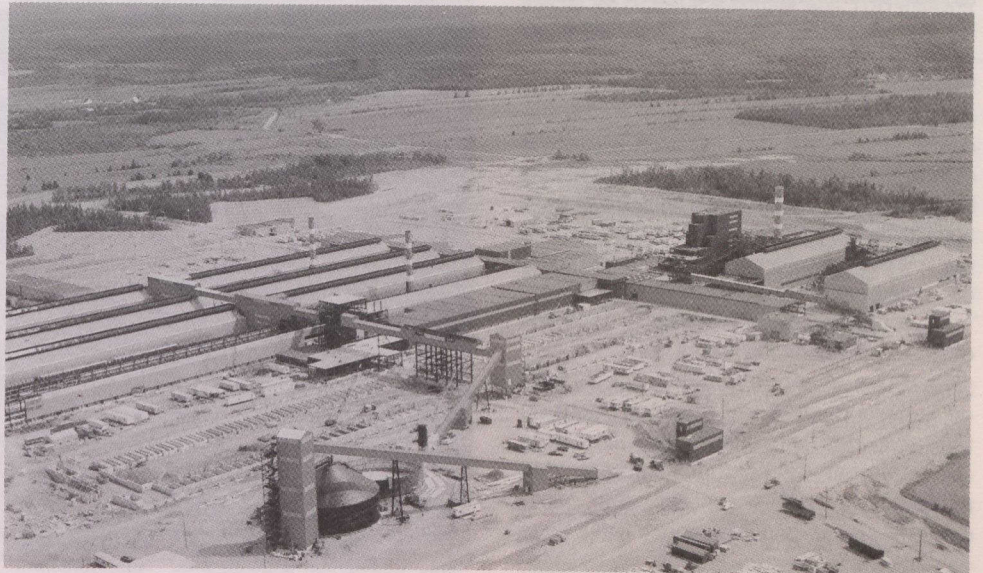
Au Canada, les bureaux de Lavalin sont implantés dans les principales villes, de l'Atlantique au Pacifique. À l'étranger, des bureaux permanents représentent la société en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Des bureaux de projet, constitués pour les besoins de projets particuliers, sont répartis dans de nombreux pays dans le monde entier.

C'est d'ailleurs la division Lavalin International Inc. qui est responsable des opérations de commercialisation internationale de l'ensemble de la compagnie.

Le Groupe Lavalin est structuré pour permettre à chaque division d'agir d'une manière autonome dans le champ d'activités qui lui est propre, ou de s'associer à d'autres divisions pour former des équipes multidisciplinaires. C'est ainsi que les ressources humaines que constituent son personnel professionnel, technique et administratif sont mises en commun pour former des équipes intégrées, placées sous la responsabilité d'un chef de projet. Sur le plan régional, chaque division est responsable de la réalisation des études et travaux d'ingénierie générale dans son secteur. Habitée à fournir à ses clients les services les plus susceptibles de satisfaire leurs exigences, cette compagnie a mené à bien les travaux qui lui ont été confiés dans plus de 80 pays, obtenant du même coup une réputation d'excellence à l'échelle mondiale.

Champs d'activités de Lavalin

Cette firme internationale a un champ d'activités très diversifiées parmi lesquelles on

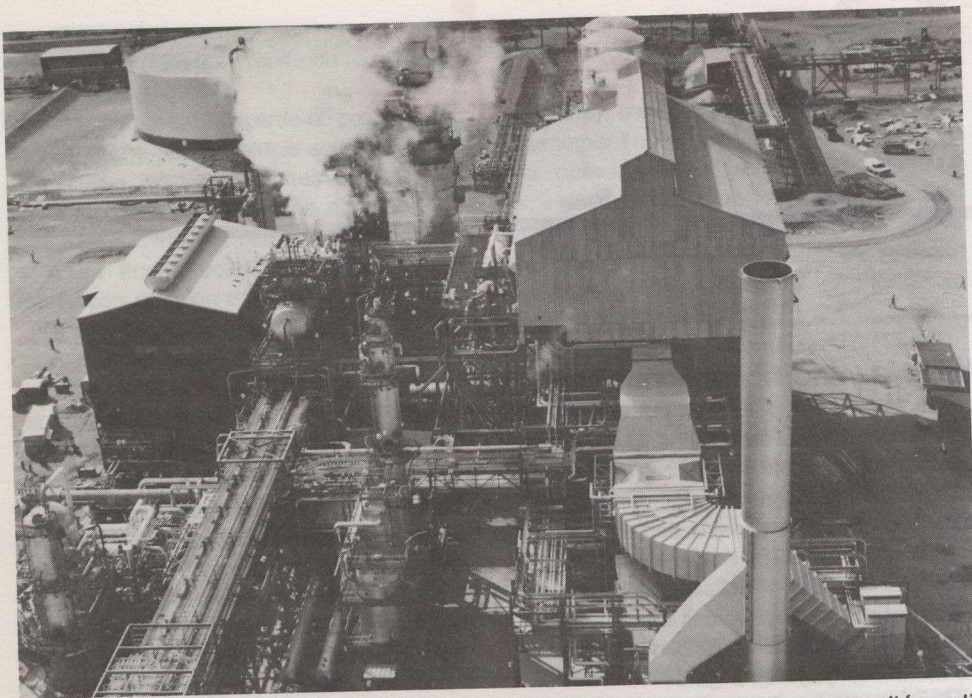


Aluminerie d'une capacité annuelle de 171 000 tonnes métriques réalisée au Québec pour la société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Partec Lavalin Inc. a construit une usine de production de méthanol d'une capacité quotidienne de 1 200 tonnes, à Kitimat (Colombie-Britannique), pour la Société Ocelot Corporation.

retrouve l'énergie, les aménagements hydro-électriques, les centrales thermiques, le transport et la distribution d'électricité, les hydrocarbures, les industries chimique et pétrochimique, les oléoducs et gazoducs, les travaux publics, le génie municipal et sanitaire, les transports, les installations maritimes et côtières, la technologie des glaces et les installations arctiques, les complexes industriels, les pâtes et papiers, les scieries et usines de transformation du bois, les sciences géotechniques, les études, inspections et essais en laboratoire, les sciences géophysiques, la planification urbaine et régionale, l'environnement, l'économie et le marketing, l'informatique, les aménagements agricoles et hydro-agricoles et, enfin, le traitement du sel.

Planification et gestion

À partir du projet initial, en passant par les études de pré-faisabilité et de faisabilité, l'ingénierie et la construction, jusqu'à la mise en route de l'installation, le déroulement sans heurt et le succès de la réalisation d'un contrat, dépendent de la planification et de l'ordonnement de toutes les étapes des travaux.

Pour réaliser une planification précise, les diverses divisions du Groupe Lavalin emploient des économistes, des spécialistes de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des urbanistes, des analystes des coûts et de l'ordonnement, des analystes de systèmes, des géologues, des agronomes et autres spécialistes dans des domaines aussi variés que l'agriculture tropicale et l'exploitation minière dans l'Arctique.

La gestion d'un projet exige la coordination et le contrôle de tous les éléments pour faire en sorte que l'installation ou l'ouvrage soit bien conçu et bien exécuté, et pour que les exigences techniques et économiques du client, dans les limites chronologiques et budgétaires imposées, soient satisfaites. Les activités de gestion intéressent donc tous les aspects du projet depuis les études de conception jusqu'à la fin des travaux de construction et la mise en service.

La gestion de projet joue un rôle particulièrement important lorsqu'il est souhaitable, en raison d'échéances serrées, de commencer les travaux de construction avant de terminer le travail d'ingénierie. Dans un tel cas, la surveillance et le contrôle



L'usine de filtration Charles J. DesBaillets à Montréal est l'une des plus grandes au monde. Sa capacité quotidienne atteint 2 millions de m³ et ses contrôles sont entièrement automatisés.

doivent s'exercer de façon continue pour que les économies de temps et d'argent recherchées puissent se réaliser.

Ingénierie et fourniture de matériel

Évoluer au rythme des progrès rapides de la technologie exige la compétence des meilleurs spécialistes, dans toutes les disciplines de l'ingénierie. Les ressources humaines dont dispose le Groupe Lavalin lui permettent d'offrir une gamme complète de services techniques : études de faisabilité; avant-projets; ingénierie préliminaire (schémas de principe, bilans calorifiques et volumétriques, listes de matériel, échéanciers, études de coûts) et ingénierie d'exécution (plans, dessins, devis techniques et spécifications, métrés, commandes de matériaux et d'équipement, documents de construction).

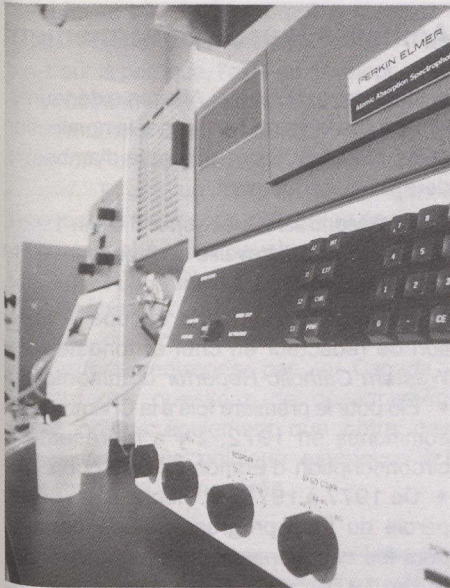
La conception assistée par ordinateur (CAO) assure la rapidité et la précision optimales de l'exécution. De plus, l'emploi de matériaux et d'équipement appropriés est d'une importance capitale car il permet de se conformer strictement aux devis techniques et d'assurer l'exécution homogène et bien coordonnée de l'ensemble des travaux d'un projet.

Spécialistes et assistance technique

Quelle que soit la compétence des ingénieurs et spécialistes chargés de la conception et de l'exécution de nouvelles installations, leur exploitation, pour être efficace, doit être assurée par un personnel qualifié.

Les gouvernements, au Canada comme à l'étranger, les agences internationales et d'autres organismes s'adressent fréquemment à Lavalin pour réaliser la conception et l'exécution d'installations, et assurer en même temps la formation du personnel local.

Lavalin a mis au point des programmes



Spectrophotomètre par absorption atomique pour l'analyse des eaux.

de formation qui permettent au personnel du client d'assumer très rapidement la responsabilité complète de l'exploitation de nouvelles installations. Ces programmes prévoient, le cas échéant, des cours théoriques donnés parallèlement à une formation pratique et à des stages au Canada : ils s'adressent à toutes les catégories de personnel, de l'étudiant au cadre supérieur.

De plus, Lavalin met à la disposition de ses clients les services de spécialistes capables de leur fournir l'assistance et le soutien techniques exigés par certains travaux. Ce type de service connaît un succès particulier dans le cadre des projets internationaux et dans des domaines aussi variés que la cartographie et la construction de routes.

Recherche, études et applications

Les équipes de recherche de cette compagnie obtiennent des résultats d'une valeur remarquable dans les domaines scientifiques, économiques et sociaux. Depuis quelque temps, la recherche s'oriente plus particulièrement vers les technologies de pointe dans le secteur des ressources énergétiques renouvelables.

Lavalin réalise des études dans des domaines variés, qu'il s'agisse de projets d'aménagement ou de l'utilisation de satellites. La qualité et la compétence sont garanties par l'utilisation et la coordination optimales des importantes ressources humaines et techniques de ses divisions spécialisées et par des moyens informatiques perfectionnés.

Les activités de cette firme touchent à plusieurs domaines des sciences appliquées : sciences économiques, sciences écologiques, technologie informatique, techniques commerciales, énergie nucléaire et technologie des glaces. C'est grâce

aux succès obtenus en utilisant cette masse de connaissances spécialisées dans une grande variété de travaux et en restant à l'avant-garde de la technologie moderne, que Lavalin a fondé et maintient sa réputation internationale.

Réalisations multidisciplinaires

Ce sont les réalisations multidisciplinaires qui illustrent le mieux les capacités et l'envergure réelles de Lavalin. Les plus importants de ces projets appartiennent aux catégories suivantes : IAC (Ingénierie, approvisionnement et construction) et IAGC (Ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction).

Ainsi, par l'intermédiaire d'une organisation unique, le client est assuré d'avoir à sa disposition les compétences professionnelles nécessaires, quelle que soit l'envergure des travaux.

Dans ces deux catégories, sont également compris les travaux de planification et d'ordonnancement, d'estimation des coûts, de contrôle budgétaire, la négociation et l'administration des contrats et, s'il y a lieu, la liaison avec les autorités de tutelle. Les techniques d'analyse de valeur et d'assurance-qualité sont mises en œuvre pendant toutes les phases d'exécution.

Des contrats dans 80 pays

La solide expérience qu'a acquise le personnel de Lavalin au cours des 40 dernières années lui a permis de mener à bien, dans plus de 80 pays, des projets d'envergure financés par des gouvernements et des organismes internationaux de financement tels que la Banque mondiale, les Nations unies, l'Agence canadienne de développement international et les banques internationales de développement.

Selon le président de Lavalin, M. Lamarre, la compagnie mène actuellement quelque



Un des neuf échangeurs en béton précontraint de la route transcanadienne en Colombie-Britannique.



Étude de développement régional du bassin de la rivière Chixoy, au Guatemala.

500 contrats de front dans 45 pays, ce qui correspond à 50% de tous ses travaux.

L'Algérie, par exemple, voulait célébrer avec faste le 30^e anniversaire du « déclenchement de la Révolution ». Sur les hauteurs de la capitale, 1 500 Canadiens ont travaillé jour et nuit à la réalisation du parc de la Victoire, ensemble voué à la culture, aux loisirs et au commerce, que les autorités algériennes désiraient voir fini le 1^{er} novembre.

Depuis avril 1983, ce projet était confié à Lavalin. L'aménagement du parc de la Victoire, qui impliquait la construction d'un hôtel, d'un centre culturel et d'un musée militaire, représentait pour cette société un contrat de 500 millions de dollars.

M. Lamarre est très optimiste pour l'avenir de la compagnie : il prévoit un chiffre d'affaire de 600 millions de dollars à la fin de l'exercice actuel, soit 100 millions de dollars de plus que l'an dernier.

Des travaux d'envergure au Canada

Au Québec, Lavalin est chargée de la construction de l'Aluminerie de Bécancour Inc. M. Lamarre indique que les travaux vont bon train : l'aluminerie sera non seulement terminée avant l'échéance, mais en deçà du budget prévu. À Montréal, c'est la firme Lavalin qui parachèvera le stade olympique qu'elle avait elle-même construit de 1974 à 1976. À Vancouver, la compagnie est responsable de la mise en place d'un nouveau réseau de transport urbain, comprenant un métro de surface, qui sera construit au coût de 500 millions de dollars.

Pour Lavalin, les contrats les plus importants au fil des années furent celui de la Transcanadienne, du stade olympique de Montréal, de la Baie James et de l'aluminerie d'Alcan à Grande-Baie (Québec).

William Davis, 25 ans de vie politique

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a annoncé, le 8 octobre, qu'il prendra sa retraite dès que son parti lui aura trouvé un successeur, vraisemblablement d'ici le mois de janvier prochain.

M. Davis met ainsi fin à une carrière politique de 25 ans, dont treize à titre de premier ministre de la province.

Il a invoqué la nécessité de renouveler la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario comme raison de sa démission.

« Il eût été facile, a dit le premier ministre provincial, de tout simplement poursuivre, mais je crois qu'à long terme il est plus responsable de ma part de céder la direction du parti, alors qu'il est encore populaire et dynamique, à mon successeur. »

D'ailleurs, sa philosophie en est une de pragmatisme autant de gauche que de droite. Elle se marie bien au nom paradoxal de Parti progressiste-conservateur. M. Davis estime, en effet, que le changement doit s'adapter à la situation ou aux électeurs.

Ainsi, l'un de ses premiers gestes d'importance comme premier ministre, fut d'annoncer, en 1971, que les écoles privées de la province d'Ontario ne recevraient aucune subvention additionnelle du gouvernement.

Les années Davis ont également connu l'arrêt de la construction de l'autoroute Spadina, dans la ville de Toronto en 1971; la baisse de l'âge minimum pour consommer des boissons alcoolisées, de 21 à 18 ans, puis sa hausse à 19 ans; le permis de vente de bière aux événements sportifs à Toronto, Ottawa et Hamilton; le contrôle du coût des loyers en 1975 et les restrictions salariales pour les employés du secteur public ontarien en 1982.

Le gouvernement de M. Davis a aussi repris l'exploitation de trois compagnies de fiducie dont l'administration était controversée. Les services en français au niveau de la juridiction, dans les écoles et les services publics, se sont multipliés. M. Davis avait promis une loi garantissant le droit d'étudier en français, mais cette loi n'a cependant pas encore été votée.

En 1981, M. Davis a joué un rôle de premier plan dans l'entente constitutionnelle en ce qui concernait le rapatriement de la Constitution. Il s'est efforcé de convaincre les huit premiers ministres provinciaux qui s'y opposaient de revenir sur leurs décisions.

En juin 1984, M. Davis annonçait l'extension du financement, à même les fonds publics, de la 11^e à la 13^e année d'étude dans le réseau des écoles privées



William Davis

de l'Ontario. Il revenait ainsi sur une déclaration faite en 1971, peu après son accession au pouvoir, annonçant alors une coupure de subventions.

En août 1984, M. Davis apportait officiellement son soutien au leader conservateur fédéral, Brian Mulroney, mais rejetait la requête de ce dernier qui lui demandait de proclamer bilingue la province de l'Ontario.

Cet avocat de 55 ans a dû user de perspicacité durant ses treize ans au pouvoir.

La force de M. Davis résidait en sa capacité de deviner le moment propice à tout changement pouvant être fait sans heurter les valeurs traditionnelles de ses supporters. Il adaptait ainsi son image à l'époque.

La plupart des gens qui le connaissent s'entendent pour dire qu'il possède des valeurs bien ancrées et conserve l'estime des citoyens.

M. Davis a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Ontario à l'élection générale du 11 juin 1959, et devenait, trois mois plus tard, le plus jeune ministre de l'Éducation dans l'histoire de la province.

Il s'est illustré à ce titre en se faisant le maître d'œuvre du regroupement des commissions scolaires de la province, créant le réseau de conseils scolaires qui existe aujourd'hui, et en mettant d'autre part sur pied les collèges communautaires d'arts appliqués et de technologie.

M. Davis continuera de représenter sa circonscription de Brampton, en banlieue de Toronto, jusqu'à la prochaine élection générale. Il a déclaré qu'il n'avait aucun projet précis quant à une nouvelle carrière.

Ambassadeur au désarmement

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, vient d'annoncer la nomination de M. Douglas Roche au poste d'ambassadeur au désarmement.

Né à Montréal (Québec), le 14 juin 1929, M. Roche a déjà travaillé comme journaliste et conférencier avant d'entrer au Parlement.

- De 1965 à 1977, il a occupé la fonction de rédacteur en chef et fondateur du *Western Catholic Reporter* d'Edmonton.

- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972, il y a représenté la circonscription d'Edmonton-Strathcona.

- De 1977 à 1979, M. Roche a été porte-parole du Parti progressiste-conservateur pour les questions de politique extérieure.

- En 1979, il est devenu président du comité du caucus progressiste-conservateur chargé des Affaires extérieures et, la même année, il a été nommé secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a aussi été délégué du Canada à la 34^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

- De 1980 à 1984, il a occupé les fonctions de président international de l'Association internationale des parlementaires pour un ordre mondial.

- En 1980, il a été nommé vice-président du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

- En 1982, il a été consultant de la délégation canadienne à la deuxième Session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement.

- En 1983, il est devenu récipiendaire du prix de la paix décerné par le Mouvement canadien pour une fédération mondiale.

- En 1984, il a été élu président de l'Association canadienne pour les Nations unies.

En tant qu'ambassadeur, M. Roche représentera le Canada aux réunions internationales où il est question de contrôle des armements et de désarmement, et tout particulièrement à la première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et à la Commission du désarmement des Nations unies à New York. Il pourra également assister à certaines réunions de la Conférence du désarmement à Genève, M. Alan Beesley demeurant toujours le représentant permanent du Canada auprès de la conférence. M. Roche sera en outre la principale personne-contact pour les organisations non gouvernementales et les personnes intéressées par le contrôle des armements et le désarmement. Ainsi, il prononcera des conférences dans les diverses régions du pays pour expliquer la position du Canada et le travail effectué au sein des instances inter-

La chronique des arts

nationales où il représentera le Canada. M. Roche est l'auteur de livres et d'articles sur la politique, l'aide au développement et le désarmement, tels *Justice not Charity: A New Global Ethic for Canada*, *The Human Side of Politics* et *United Nations: Divided World*. Il est un tiers-mondiste qui se préoccupe beaucoup de toutes les questions rattachées au développement.

Selon M. Clark, la nomination de M. Roche est une manifestation de la volonté du gouvernement de poursuivre les efforts entrepris par le Canada à l'égard des questions de désarmement. Cela indique également que notre pays maintiendra une politique extérieure à la fois moderne et modérée.

Nouveau module pour accéder au Télétex

Telecom Canada annonçait, en septembre dernier, la signature d'un contrat de 400 000 \$ avec Network Data Systems Limited (NDS) de Toronto, afin de mettre au point un module complémentaire que les utilisateurs de machines à écrire électroniques pourront ajouter à leur appareil pour accéder au réseau Télétex de Telecom Canada.

Le Télétex, un service de télécommunications qui permet aux appareils de traitement de textes de marques et de fabricants différents de communiquer entre eux, a été lancé sur le marché en mars 1984.

Le nouveau dispositif, appelé terminal d'entrée Télétex (ELTT), sera mis au point, fabriqué et distribué par NDS. Une fois conçu, ce dispositif fournira les mêmes fonctions d'édition et de stockage que les machines de traitement de textes autonomes, y compris un écran, à un prix qui se comparera avantageusement à celui des équipements similaires. En outre, il comprendra les fonctions nécessaires lui donnant accès au Télétex.

Selon Telecom Canada, ce module, dont la sortie est prévue pour mars 1985, permettra aux organismes qui possèdent ou louent des machines à écrire électroniques de tirer parti du service Télétex.

M. John Farrell, président de Telecom Canada, affirme que ce dispositif prolongera non seulement la durée des machines à écrire électroniques déjà en usage, mais ajoutera également une nouvelle dimension aux télécommunications de bureau. Selon lui, « le module ouvrira l'accès du Télétex aux organisations, tout en permettant d'augmenter les fonctions de traitement de textes de leur équipement, sans toutefois exiger les immobilisations qui s'imposeraient autrement, et il donnera lieu à un accroissement de la clientèle du Télétex ».

Golfe du Maine : La Cour de la Haye fixe la frontière

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le ministre de la Justice et procureur général, M. John Crosbie, le ministre des Pêches et Océans, M. John Fraser, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Pat Carney, ont commenté, le 12 octobre dernier, la décision d'une chambre de la Cour internationale de Justice, à La Haye, dans le litige qui opposait le Canada et les États-Unis. Ce litige portait sur la délimitation de la frontière maritime dans la région du golfe du Maine.

Même si les incidences de la décision de la cour pour le Canada ne sont pas encore pleinement connues, les ministres ont noté avec satisfaction que le tracé de la frontière confirme la juridiction du Canada sur une partie substantielle du banc de Georges. En particulier, il garantit le maintien des pêcheries canadiennes dont bon nombre de collectivités du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse dépendent, pour leur subsistance.

En conformité avec les dispositions du compromis, les deux parties ont accepté respectivement la décision de la cour comme définitive et obligatoire.

Exécution de la décision

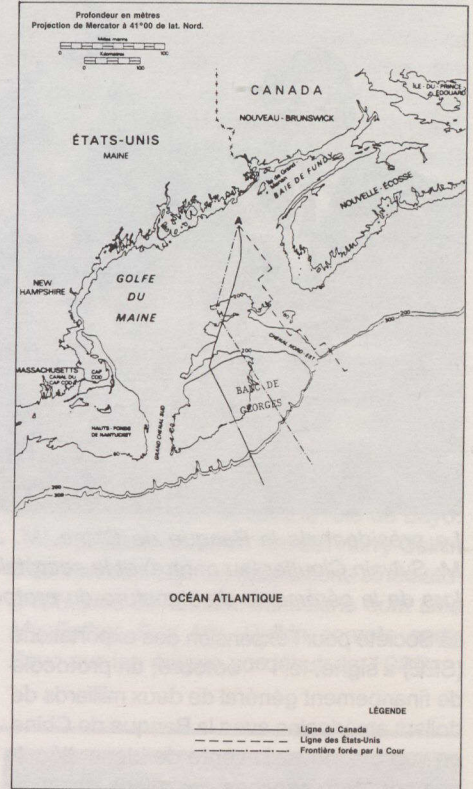
Pour appliquer la décision de la cour de façon ordonnée, le gouvernement du Canada et celui des États-Unis ont convenu de donner aux bateaux de pêche un délai de quatorze jours à partir de la date de la décision, ladite période prenant fin à 24 heures le 26 octobre, pour leur permettre de quitter les eaux auparavant litigieuses qui sont maintenant sous la juridiction exclusive de l'autre pays. Des représentants officiels du ministère des Pêches et Océans devaient communiquer aux pêcheurs canadiens les coordonnées géographiques de la nouvelle frontière.

Historique du différend

Le différend né entre les deux pays concernait les abondantes ressources de pêche et les ressources potentielles en hydrocarbures sur le banc de Georges, un large banc détaché qui s'étend au large du golfe du Maine, des côtes de la Nouvelle-Écosse et de celles du Massachusetts.

Le désaccord remonte à 1969, période où les États-Unis ont protesté contre l'émission, par le Canada, de permis d'exploration pétrolière et gazière sur le banc de Georges; il a pris plus d'ampleur en 1977 lorsque les deux pays ont porté à 200 milles marins leur juridiction en matière de pêche.

En 1979, les deux gouvernements ont signé un traité visant à soumettre, au



règlement obligatoire par tierce partie, le différend relatif à la délimitation de la frontière maritime dans la région du golfe du Maine. Un compromis annexé au traité a été notifié à la Cour internationale de justice le 25 novembre 1981. Il prévoyait qu'une chambre de la cour arrêterait de façon définitive le tracé de la frontière maritime. La Chambre de la Haye était composée des membres suivants : le juge Roberto Ago d'Italie, à titre de président, le juge André Gros de France, le juge Herman Mosler de la République fédérale d'Allemagne, le juge Stephen Schewbel des États-Unis et le juge *ad hoc* Maxwell Cohen du Canada.

La décision est l'aboutissement de plusieurs années de travail intensif dans l'un et l'autre pays. Après la présentation d'écritures, en trois temps, par chacune des parties, des audiences ont eu lieu devant la Chambre à la Haye, du 2 avril au 11 mai 1984. L'ambassadeur Léonard Legault, conseiller de la reine et conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, était l'agent du Canada et, à ce titre, responsable de la préparation et de la présentation du dossier canadien.

La frontière arrêtée par décision de la cour divise à la fois les zones de pêche et le plateau continental dans la région du golfe du Maine. Les lignes revendiquées par les deux parties et la ligne tracée par la cour sont illustrées sur la carte annexée.

Protocole de financement avec la Banque de Chine



Le président de la Banque de Chine, M. Jin Deqin (à gauche), le président de la SEE, M. Sylvain Cloutier (au centre) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors de la cérémonie de signature du protocole de financement avec la Banque de Chine.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé, le 1^{er} octobre, un protocole de financement général de deux milliards de dollars américains avec la Banque de Chine en vue d'appuyer la vente de biens d'équipement et de services canadiens destinés à la République populaire de Chine.

M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a participé à la cérémonie de la signature qui a eu lieu au siège social de la SEE, à Ottawa.

Ce protocole, qui expire en 1988, comprend une ligne de crédit et une lettre d'entente qui concerne les garanties émises par la Banque de Chine vis-à-vis des crédits fournisseurs consentis par la SEE en Chine.

Le protocole a été signé par M. Jin Deqin, président de la Banque de Chine, M. Sylvain Cloutier, président de la SEE, et M. Jean Arès, premier vice-président du Groupe du financement à l'exportation, également de la SEE. Étaient aussi présents à cette cérémonie M. Yu Zhan, ambassadeur de Chine au Canada, et M. Cao Yunzhang, conseiller commercial.

Cet accord remplace la ligne de crédit de deux milliards de dollars, signée en 1979, qui a expiré plus tôt au cours de l'année. Le nouveau protocole permettra à la SEE de continuer à offrir des sommes qui favoriseront un nombre croissant de projets particuliers faisant l'objet de négociations entre les exportateurs canadiens et les institutions chinoises.

M. Cloutier a déclaré que l'acceptation par la Chine de ce protocole de financement général révèle que ce pays envisage un accroissement des activités commerciales entre les deux pays. Il a précisé que ce

mécanisme de financement démontre que la SEE poursuit son engagement à long terme visant à affirmer la présence du Canada sur le marché chinois et à maintenir d'étroites relations commerciales avec la Banque de Chine. Toujours selon M. Cloutier, la SEE s'attend à un accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et la Chine : cet accord devrait convenir avantageusement aux deux pays.

Les secteurs de l'économie chinoise qui offrent les meilleurs débouchés pour les sociétés canadiennes sont : le transport, le conditionnement des aliments, les produits chimiques et pétrochimiques, l'exploitation et la production houillères, les communications, les télécommunications, ainsi que la production et le transport d'énergie hydro-électrique.

De plus, la SEE a annoncé la signature de onze ententes d'une valeur globale de 19,7 millions de dollars canadiens aux termes d'une ligne de crédit venue à expiration plus tôt au cours de l'année, en vue d'appuyer la prestation de services et la vente d'équipement et de technologie par Spar Aérospatiale Ltée, pour le réseau national de télécommunications par satellite de la Chine.

Cette vente comprend des pièces et des sous-systèmes principaux pour 31 stations terrestres, des pièces de rechange et divers niveaux de services de supervision durant l'installation, des appareils, des outils et des gabarits d'essai, le savoir-faire et des permis pour la conception, la fabrication et la vente de pièces de stations terrestres ainsi que des services d'essai connexes.

La vente de Spar Aérospatiale Limitée devrait créer de l'emploi pour environ 510 années-personnes au Canada.

À 65 ans, il court toujours

Il a maintenant plus de 60 ans, mais depuis qu'il a franchi la cinquantaine, il a entrepris une nouvelle vie et il est devenu, au Québec, une véritable légende vivante par les exploits, en course à pied et en ski de fond, qu'il a accomplis et qu'il accomplira encore. Son nom : Philippe Latulippe.

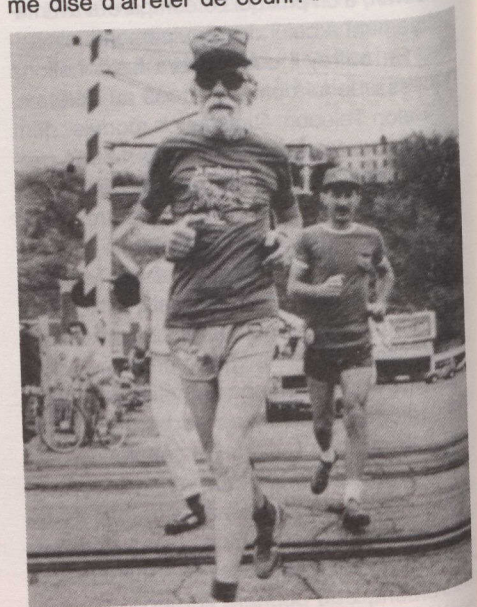
Bien loin du débarquement de Dieppe qu'il a connu en 1942, Phil Latulippe a établi un premier record en longue distance en courant plus de 350 km en 63 heures, 7 minutes, entre le 30 août et le 2 septembre 1971. Mais ce record ne devait pas tenir longtemps. Il parcourait, en avril 1972, 412 km en 81 heures et, six mois plus tard, il effectuait un parcours de 482,79 km en 77 heures.

Les gens n'hésitent pas à l'accompagner lorsqu'il participe à une autre de ces odyssées. Il suffit de mentionner le tour du Québec puis, il fallait s'y attendre, la traversée du Canada. Il faut aussi mentionner ses nombreuses aventures en ski de fond, comme ses 300 km effectués en 45 heures.

Ses défis, ce qui est d'autant plus remarquable, Phil Latulippe les a toujours relevés afin de venir en aide aux personnes âgées, aux handicapés ou à un organisme de charité.

Notre marathonien a fait une entrée triomphale récemment à Shawinigan (Québec), où l'attendaient plusieurs milliers de personnes. Il terminait un périple de 7 488 km qui l'a mené d'Alaska à Shawinigan.

Il s'est dit en grande forme et heureux de l'accueil des gens de Shawinigan. « Ma santé est excellente, dit-il. Je ne vais jamais voir le médecin. Je crains qu'il me dise d'arrêter de courir. »



Philippe Latulippe

Le « Festival of Festivals » de Toronto

Les cinéphiles ont pu retrouver, à ce festival qui se tenait dans la ville-reine du 6 au 15 septembre, certains films présentés lors du 8^e Festival des films du monde de Montréal. Il s'agissait, par exemple, de *La femme de l'hôtel* de Léa Pool et du *Crime d'Ovide Plouffe* de Denys Arcand, dans la catégorie des films canadiens.

Le festival de Toronto se voulait non compétitif. On y décernait trois prix, dont le principal récompensait le film le plus populaire. Le récipiendaire était choisi par le public qui, après chaque projection des films éligibles pour ce prix, pouvait déposer dans une urne un bulletin d'appréciation, les notes allant de un à sept.

Rétrospective

Cette année, une importante rétrospective du cinéma canadien prenait place à ce festival avec une sélection de 185 films, dont 88 longs métrages.

Cette vaste sélection de films qui permettait de parcourir 80 années de cinéma canadien en dix jours constituait la plus grande rétrospective de notre production nationale jamais tenue ici ou à l'étranger.

Elle comprenait six sections différentes : une consacrée aux écrivains canadiens dont les œuvres ont été portées à l'écran, une autre axée sur les artisans de notre cinéma qui ont fait carrière à l'étranger, une section réservée aux films oubliés, une autre centrée sur l'utilisation de la photographie dans le documentaire, une série de films très particuliers, marginaux, souvent très drôles et, enfin, les dix meilleurs films canadiens tels que choisis par plusieurs spécialistes et représentants du milieu.

Les films du Québec, en majorité inédits à Toronto, se sont taillé la part du lion dans cette dernière section, puisque sept de ces dix films venaient du Québec.

Ces dix meilleurs longs métrages sont : *Mon Oncle Antoine* de Claude Jutra, *Goin' Down The Road* de Donald Shebib, *Les Bons Débarras* de Francis Mankiewicz, *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* de Ted Kotcheff, *Les Ordres* de Michel Brault, *The Grey Fox* de Philip Borsos, *J.A. Martin photographe* de Jean Beaudin, *Pour la suite du monde* de Pierre Perrault et Michel Brault, *La Vraie nature de Bernadette* de Gilles Carle et *Nobody Waved Good-Bye* de Don Owen.

Le Festival of Festivals offrait aussi cette année une nouvelle section, Perspective Canada, qui sera dorénavant permanente, et où l'on a pu voir des films tels que *Mario* de Jean Beaudin, *Le Jour S* de Jean-Pierre



Marie Tifo, dans le film *Les Bons Débarras* de Francis Mankiewicz.

Lefebvre, *Les Années de rêve* de Jean-Claude Labrecque et *Le Crime d'Ovide Plouffe* de Denys Arcand.

Enfin, le festival présentait, dans sa série de galas, *Bay Boy*, le nouveau film de Daniel Petrie tourné au Canada avec Liv Ullman, Kiefer Sutherland et Leah Pinsent.

Du côté canadien-anglais, le cinéaste Mort Ransen a terminé le 15 août dernier à Tickle Cove, petit village de Terre-Neuve, le tournage de *Bayo*, un long métrage inspiré du roman *Lightly* de l'écrivain canadien Chipman Hall.

Bayo raconte l'histoire d'un capitaine de bateau de pêche qui, après 60 ans en mer, rentre définitivement chez lui.

Les principaux interprètes du film sont Ed McNamara, Patricia Phillips et un jeune Terre-neuvien de 10 ans, Stephen McGrath, qui fait ses débuts au cinéma dans le rôle de Bayo.

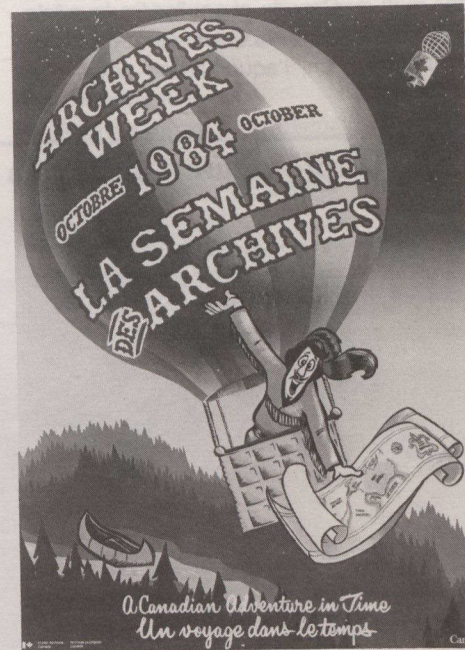
Le producteur de ce film est Harry Gulkin à qui l'on doit déjà les adaptations cinématographiques de romans canadiens dont *Lies My Father Told Me*. Gulkin compte sortir *Bayo* sur les écrans au début de 1985.

« Un voyage dans le temps »

Les semaines du 12 au 26 octobre 1984 étaient déclarées semaines internationales des archives, par le Conseil international des archives, un organisme créé pour stimuler la coopération internationale dans le domaine archivistique. Un tel événement n'ayant lieu qu'une fois tous les cinq ans, les Archives publiques du Canada se sont fait une joie de prendre part aux célébrations, qui ont pour but non seulement de faire connaître les collections et les services au public, mais aussi le travail accompli par les Archives publiques dans le domaine de la gestion des documents ainsi que dans la sélection, la préservation et la diffusion du patrimoine canadien.

Les activités au programme de cette année ont permis à la population de voir des documents originaux et de mieux comprendre comment et pourquoi l'on conserve le patrimoine national. L'une des deux expositions principales, « Le passé en peinture », est demeurée ouverte au public jusqu'au 26 octobre 1984, et l'autre, « Un voyage dans le temps », durera jusqu'au 31 janvier 1985.

Les journées d'accueil ont été organisées de façon à recevoir les visiteurs dans une atmosphère de voyage et d'aventure, d'où le thème « Un voyage dans le temps ». Des documents inédits ou prestigieux, dont certains n'ont encore jamais été présentés au public, tels que des photographies, des peintures, des cartes géographiques, des



livres, des manuscrits et des documents fédéraux, ont été exposés. De plus, les visiteurs ont eu l'occasion d'assister à une expérience de métamorphose de la lumière en images, d'observer le travail méticuleux des restaurateurs d'œuvres d'art et d'apprendre comment l'on prolonge de certaines d'années la vie de nos documents irremplaçables. Même des instruments aussi contemporains que des ordinateurs étaient en action, démontrant ainsi que les Archives publiques travaillent dès aujourd'hui à préserver le patrimoine canadien pour les générations de demain.

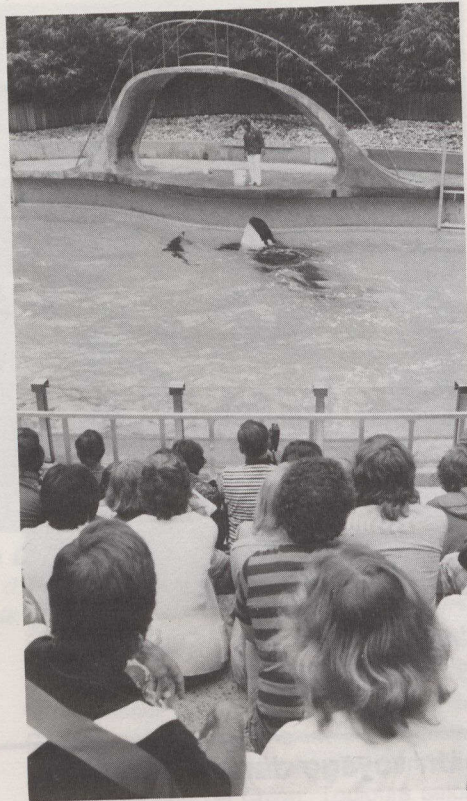
L'aquarium de Vancouver à Expo 86

Les visiteurs qui se rendront à Expo 86 peuvent s'attendre à une surprise de taille lorsque l'Exposition internationale ouvrira ses portes dans moins de deux ans. En effet, l'aquarium de Vancouver, troisième en importance en Amérique du Nord, inaugurerà une annexe dont le clou sera une piscine trois fois plus grande que celle qui loge actuellement les épaulards.

Les trois épaulards de l'aquarium auront donc plus d'espace pour s'ébattre dans des baies, le long des plages et des rochers. Des étangs et des courants de marée permettront de reconstituer un habitat aussi naturel que possible. Les visiteurs pourront donc traverser le site au lieu de regarder les épaulards nager dans une piscine.

La construction de cette annexe permettra également aux deux bélugas femelles, baleines blanches des régions polaires, de s'ébattre dans la piscine où les épaulards logent présentement. Au poste d'observation sous-marine, on pourra écouter un exposé sur l'importance économique passée du béluga. L'exposé traitera aussi de l'histoire des Inuit du Canada et soulignera leur relation avec la faune du Grand Nord canadien.

Il y a un an, l'aquarium se dotait d'un



C'est l'heure du repas pour les épaulards.

pavillon aménagé en jungle amazonienne. Des piranhas, deux anacondas géants, des anguilles électriques, des marmousets, de verdoyantes plantes tropicales et 83 oiseaux en liberté sont dorénavant au nombre des surprises qui attendent les touristes. Un paresseux, deux iguanes, des geckos et des lézards y vivent également.

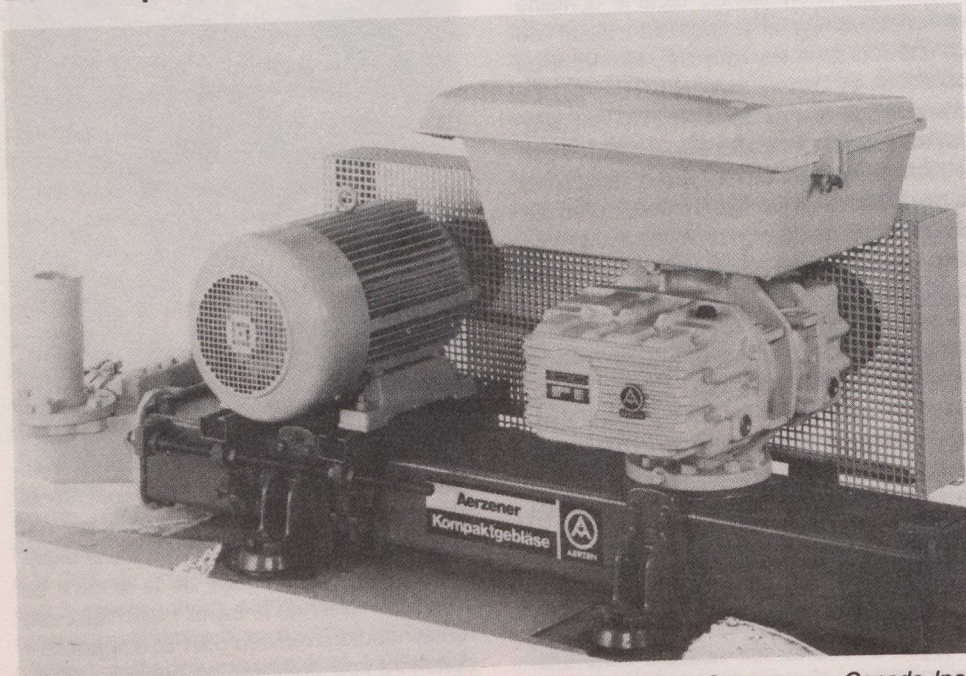
Toutes les heures, le « ciel » s'assombrit et un orage artificiel accompagné de coups de tonnerre s'abat sur la jungle.

L'aquarium de Vancouver, qui sert aussi de laboratoire de recherche, a obtenu plusieurs prix pour son programme de reproduction d'animaux marins. Il a également retenu l'attention, en janvier 1983, lorsqu'a eu lieu la première naissance de loutres de mer dans un aquarium, au Canada.

Les étangs réservés aux loutres de mer et aux phoques communs, les volières d'oiseaux aquatiques et les lacs constitueront le cœur du nouvel aménagement. De nouveaux exposés y traiteront de l'aspect physiologique de la plongée et du sonar qui permet aux baleines de repérer les objets grâce à la réflexion de leurs ondes sonores.

Le centre, qui a accueilli quelque 760 000 visiteurs l'an dernier, occupe, dans le parc Stanley, à Vancouver, une forêt tropicale protégée de 400 hectares.

Des « surpresseurs » compacts pour toute une gamme d'usages



L'appareil Compact Blower II, de la compagnie Comco Roots Compressor Canada Inc., de Baie-d'Urfé, au Québec, est idéal pour des travaux nécessitant la compression sans huile. Il peut servir au transport pneumatique, au rinçage de filtres dans les usines de filtration d'eau, à l'aération de bassins d'épuration des eaux d'égout, et à bien d'autres fins. De nettoyage et d'entretien faciles, le Compact Blower II est le plus petit « surpresseur » compact au monde.

Nouvelle brève

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) vient d'annoncer la signature d'un accord de ligne de crédit de 10 millions de dollars américains avec la Bangkok Bank Ltd. de Bangkok (Thaïlande), en vue de favoriser des ventes de biens d'équipement et de services canadiens destinés à la Thaïlande. Cette ligne de crédit améliorera la position concurrentielle des exportateurs canadiens en Thaïlande en fournissant à leurs acheteurs un mécanisme de crédit simple et facile d'accès par l'entremise de cette banque.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304